



# Je gagne 2 000 € par mois, quelle sera ma retraite ?

 19/04/2024

À 61 ans, vous êtes salarié d'une entreprise et votre salaire de fin de carrière s'élève à 2 000 € nets par mois. A l'approche de la retraite, vous vous interrogez sur le montant de votre future pension. Éléments de réponse.

**A noter** : les montants indiqués ci-dessous sont des estimations et ne tiennent pas compte de votre situation personnelle. Nous vous invitons à utiliser [notre simulateur retraite](#) pour plus de détails.

## Principe de calcul

**Pension de retraite = pension de retraite de base + pension de retraite complémentaire**

- **La pension de retraite de base**

Elle est calculée sur la moyenne brute des salaires annuels des 25 meilleures années de votre carrière. Pour notre exemple, nous partirons d'un salaire annuel moyen d'environ 32 500 € bruts (ce qui correspond à un salaire de 2 000 € nets par mois).

Pour toucher une retraite à taux plein (c'est-à-dire sans décote), vous devez justifier d'une durée d'assurance minimale - liée à votre année de naissance, 1959 - de 167 trimestres. En partant du principe que vous avez rempli cette condition, vous percevrez  $50\% \times 32\,500 \text{ €} \times 167/167 = 16\,250 \text{ €}$  par an, soit **1 354 € bruts par mois**.

Le montant de cette retraite de base est [réévalué](#) chaque année par les caisses de retraite.

- **La pension de retraite complémentaire**

Pour calculer votre pension de retraite complémentaire, vous devez multiplier le nombre de points accumulés dans le régime Agirc-Arrco par la valeur du point au moment de votre départ à la retraite. Si vous souhaitez partir à 62 ans en retraite - l'âge légal pour partir en retraite – c'est-à-dire dans 1 an, il vous faudra connaître la valeur du point en 2021. Cette dernière donnée n'est pas encore disponible mais en se basant sur la valeur 2024 pour notre exemple, si vous avez 4 500 points Agirc-Arcco, vous toucherez  $4\,500 \times 1,4159\text{€} = 5\,721,30\text{€}$  annuels soit **476,78 € par mois**.

Vous percevrez donc, pour votre retraite de base plus votre retraite complémentaire, un total cumulé de **1 830,77 € bruts par mois**.

[En savoir plus sur le calcul de la pension de retraite.](#)

## Cas particuliers pour la pension de base

D'autres cas peuvent se présenter à vous :

### **Vous avez commencé à travailler très jeune**

Travailler avant 20 ans c'est possible. C'est pourquoi les trimestres travaillés pendant vos jeunes années peuvent compter et vous faire partir plus tôt en retraite si vous répondez à plusieurs conditions :

- vous totalisez 5 trimestres cotisés avant vos 20 ans ;
- vous justifiez déjà de vos 167 trimestres.

Si vous aviez rempli ces conditions, vous auriez pu partir dès vos 60 ans. L'autre avantage d'avoir travaillé jeune, c'est de pouvoir bénéficier d'une surcote. Mais seuls les trimestres acquis à partir de vos 62 ans seront comptabilisés et augmenteront de 1,25 % votre retraite de base.

**Exemple** : vous partez à 64 ans et accumulez 8 trimestres de plus soit  $8 \times 1,25\% = 10\%$  de majoration. Concrètement, cela s'illustrera par une hausse de votre pension de retraite :

$16\,250\text{€} + (16\,250\text{€} \times 10\%) = 17\,875\text{€}$  soit **1 489,60 € bruts par mois**.

[En savoir plus sur le départ en retraite pour carrière anticipée](#)

## Vous ne validez pas la durée d'assurance

Il arrive que vous arriviez à l'âge légal de la retraite sans avoir cotisé suffisamment. 2 options s'offrent à vous : soit vous continuez à travailler pour atteindre le nombre de trimestres requis, soit vous décidez que c'est le moment pour vous de vous arrêter et vous liquidez votre retraite avec une **décote**. Pour chaque trimestre manquant, vous perdez 0,625 % sur votre taux de pension (il s'agit d'un [coefficient de minoration](#) défini par l'Assurance retraite).

**Exemple** : Vous avez 157 trimestres au lieu de 167 (10 trimestres manquants). Le taux de pension initial (50 %) est donc réduit à 50 % - (10 x 0,625 %) = 43,75 %.

Votre pension sera réduite d'autant :  $32\,500 \times 43,75\% \times 157/167 = 13\,367,32$  soit **113,94 €** bruts par mois.

[En savoir plus sur la décote](#)

Si vous souhaitez savoir à quel âge vous pourrez partir à la retraite et avec quel montant, vous pouvez faire vous-même votre [simulation](#).